

définit la solidarité comme l'acceptation de porter le fardeau du prochain et un souci des affligés¹³. Enfin, Popieluszko, le vicaire-martyre, souligne constamment l'empathie de l'Église pour la souffrance et le refus radical de la violence. Grâce à ces trois hommes d'Église, on peut la regarder comme un instrument de diffusion de l'amour de Dieu, où l'amour du prochain est proposé comme le principe de la dynamique sociale. Ici, c'est bien l'Église qui dévoile le sens de la religion dynamique, d'où émane le message mystique. La justice nouvelle y rencontre la réalité de la souffrance et permet la création d'une nouvelle forme politique qui respecterait mieux la dignité humaine.

Selon Bergson, la critique ne suffit pas à ce que la société démocratique avance. Selon Popper, le religieux est responsable de l'immaturité de l'homme. Pour réconcilier ces deux partisans de l'ouvert, envisageons une Église qui, malgré son inertie statique et conservatrice, puisse servir d'instrument de propagation évangélique et de milieu propice où entendre et critiquer le message mystique. L'Église, dans le cadre de la réflexion sur la société ouverte, est alors un espace de médiation entre le dehors invisible et le travail quotidien, afin que chacun reprenne confiance en ses propres actes. Cette confiance est indispensable pour demeurer solidaire et agir librement. Indispensable pour s'opposer à tout régime clos et pour reprendre à nouveau le souffle, l'élan vital.

EUROPE

Céline Spector

L'Union européenne est l'incarnation d'une société ouverte : non autoritaire, fondée sur les droits de l'homme, valorisant les procédures de l'État de droit, elle est à la fois pluraliste et multiculturelle. Régie par des règles de droit abstraites plutôt que par des valeurs substantielles, elle laisse à la liberté individuelle le champ d'ouverture le plus vaste possible. Résultat d'une association entre États démocratiques consentant à sacrifier une part de leur souveraineté pour assurer la paix et la prospérité commune, elle semble avoir enfin atteint l'objectif le plus désirable qu'avait proposé

13 - Jozef Tischner, *Éthique de solidarité*, trad. par Krystina Jocz, Limoges, Librairie Adolphe Ardent et Critérion, 1983.

la philosophie des Lumières : une société fondée sur la liberté et l'égalité de droit.

Néanmoins, l'Union est également une société ouverte en un autre sens, plus néolibéral : dépourvue de frontières intérieures (du moins au sein de l'espace Schengen), elle est consubstantiellement liée à la construction d'un marché intérieur et d'une économie sociale de marché, à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ; ouverte sur le monde, elle forme, depuis la CEEA (1951), le Traité de Rome (1957) puis l'Acte unique (1986), une zone de libre-échange qui établit des traités de libre-échange avec d'autres nations ou régions.

Or ce double paradigme est remis en cause par la montée en puissance du protectionnisme qui valorise la préférence nationale, la remise au goût du jour du nationalisme qui entend protéger l'identité culturelle, la forte résistance du souverainisme qui prétend préserver la souveraineté réelle des peuples et le poids des Parlements nationaux. La « crise migratoire » ravive chez certains le désir de murs et de remparts. Partout, la clôture semble de nouveau désirable et l'« angoisse identitaire » est donnée comme la cause majeure de la montée, en Europe, des partis europhobes : les « *croisés de la société fermée* » semblent partout revigorés¹⁴.

**Vaste société civile, l'Union
européenne semble incapable
de former un véritable corps
politique.**

L'ouverture serait-elle, contre toute attente, devenue insupportable ? La volonté de se sentir protégé contre la mondialisation et l'uniformisation resurgirait-elle comme le désir d'une solidarité élective « chaude », contre une impartialité « froide » associée aux sphères prééminentes de l'économie et du droit plutôt que de la politique et de la culture ? À l'évidence, ni les interactions économiques ni les procédures juridiques censées assurer la liberté des modernes ne suscitent universellement l'engouement attendu. Les valeurs abstraites qui fondent l'Union (la dignité humaine, les droits des minorités, la non-discrimination, la

14 - Pascal Perrineau (sous la dir. de), *les Croisés de la société fermée. L'Europe des droites extrêmes*, Paris, L'aube, 2001.

tolérance, la solidarité et l'égalité entre les hommes et les femmes), même lorsqu'elles sont respectées, ne parviennent plus à fédérer en dehors des élites. Vaste société civile, l'Union européenne semble incapable de former un véritable corps politique.

Il est vrai que les obstacles à la formation d'un tel corps sont loin d'être anodins : l'Europe n'a pas de langue commune, et seul l'anglais peut jouer le rôle de *lingua franca* ; l'Europe n'a pas de mœurs communes et connaît une grande diversité culturelle ; l'Union n'a pas de frontières fixes et stables. Non seulement le continent « eurasiatique » rend incertaine la frontière orientale (avec la Turquie et la Russie), mais l'Union européenne se présente comme un projet susceptible de s'étendre dans une large mesure, comme en témoignent l'élargissement à l'Est de 2004 et les suivants. Or cette illimitation conduit, selon certains, à une maladie de langueur, réduit l'Europe à un « *espace de civilisation* » et fait de la nation le seul lieu possible de la vie démocratique¹⁵. Impossible de le nier : le concept de territoire est absent des textes fondateurs de l'Union, qui mentionnent plutôt l'établissement d'« *un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures* », ainsi que l'édification d'un marché intérieur « *comportant un espace sans frontières intérieures* ». Plus encore, l'Europe comprend des espaces à géométrie variable : outre le marché unique, l'Union économique et monétaire (ou la « zone euro ») et l'espace Schengen. Si prévaut un espace de droits et de valeurs, on comprend mieux que l'article 49 du Traité sur l'Union européenne stipule que « *tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union* ».

À cette indétermination des frontières se conjugue enfin une ouverture pathologique sur le plan politique : loin de l'espace clos de la souveraineté où le peuple peut élire ses représentants et participer à la vie démocratique, l'Europe de Bruxelles semble privée d'institutions qui lui permettraient authentiquement de « *faire corps* ». Son système complexe, à la fois intergouvernemental et communautaire, comprend peu d'institutions traditionnellement reconnues comme démocratiques, sinon le Parlement, moins puissant que la Commission et le Conseil. Depuis la crise de 2008, l'importance prise par la gouvernance conjointe de la

15- Pierre Manent, « Frontières culturelles, frontières politiques », *Commentaire*, vol. 28, n° 112, hiver 2005-2006, p. 821-824.

Banque centrale européenne et de la Commission, associée à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, a de surcroît entraîné une forme de « dé-démocratisation » ; elle a accentué le privilège accordé à des institutions « indépendantes » et à une prise de décision judiciaire ou technocratique, déprise de la délibération publique. Alors que l'État national reste soumis aux luttes sociales et aux affrontements politiques, le gouvernement des techniciens, des experts et des juges siégeant à Bruxelles ou à Luxembourg se trouve de fait éloigné des arènes démocratiques¹⁶.

Faut-il donc renoncer à l'Europe parce qu'elle n'est pas un corps politique et ne pourra jamais l'être ? Si le corps politique est un corps artificiel et non naturel, il n'y a pas d'obstacle *a priori* à ce que l'Union puisse « faire corps » sur un mode confédéral, en assumant à la fois l'ouverture et la clôture. Mais plusieurs conditions doivent être remplies, dont la rupture avec l'interprétation néolibérale de l'ouverture, dominante depuis les années 1980. Le Brexit peut y contribuer, tout comme la nouvelle « guerre froide » avec la Russie et les États-Unis, susceptible de fédérer dans l'adversité. Contre la vision binaire et manichéenne des europhobes qui opposent à l'atomisme néolibéral l'incorporation sous la forme de la nation ethnique, il faut donc concevoir ce qui peut « faire corps » entre les citoyens européens – la solidarité, nouveau *telos* de l'Union européenne et nouvelle frontière pour les années à venir.

EUROPE (vue de l'Est)

Povilas Aleksandravičius

Rappelons l'élan d'enthousiasme portant les « révolutions chantantes » qui ont eu lieu dans les pays Baltes entre 1988 et 1991. Hannah Arendt en aurait sans doute parlé comme d'une expérience politique fondamentale, capable de fonder un « vivre-ensemble », après s'être libéré d'un régime totalitaire. Et Simone Weil aurait pu l'évoquer en termes d'énergie

16- Antoine Vauchez, *Démocratiser l'Europe*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2014 ; Étienne Balibar, *l'Europe, l'Amérique, la guerre. Réflexions sur la médiation européenne*, Paris, La Découverte, 2003 ; Étienne Balibar, *Europe. Crise et fin ?*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Diagnostics », 2016.